

## Au fil des dossiers

**La fermeture de Combrée.** L'Institution libre de Combrée fermera ses portes à la fin de l'année scolaire, incapable de faire face aux dépenses des travaux de sécurité. L'établissement scolaire a presque deux siècles. Marie-Jo Hamard (Pouancé) a souligné « **la vive émotion et le désarroi provoqués par cette fermeture, et le coup porté à l'économie locale et à l'emploi** ». Elle a aussi réclamé que le conseil général abandonne une dette de 200 000 € auprès de l'Institution libre.

**Aide à l'Asie du sud-est.** Le conseil général a officialisé son aide aux pays victimes des raz-de-marée de la fin de l'année dernière. Il versera une somme de 73 000 € à la Fondation de France. Elle correspond à 10 centimes d'euro pour chaque habitant du Maine-et-Loire. Cette aide devrait, via la Fondation de France, permettre à des pêcheurs de retrouver un bateau. « **Un bateau de pêche fait vivre une cinquantaine de personnes** », a souligné Christophe Béchu.

**Un nouveau Coderpa.** Le Coderpa nouveau est arrivé. Il s'agit du comité départemental des retraités et personnes âgées. Il sera désormais présidé par le président du conseil général, et non plus par le préfet, et jouera, auprès de lui, le rôle d'une instance consultative. En tout, seize associations et syndicats sont appelés à siéger au sein du Coderpa.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.